

Conditions générales, Synofit France, Webshop

Article 1. Généralités

- 1.1. Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres provenant de et aux ordres fournis à MediXS, une division de Xinsheng byba (ci-après: « Synofit ») concernant la vente et la livraison de produits Synofit (ci-après: les « Produits ») ainsi qu'à tous les contrats conclus avec Synofit à ce sujet.
- 1.2. Les conditions générales sont accessibles à toute personne et sont reprises sur le site Internet de Synofit. Ces conditions serons mises à votre disposition avant la conclusion du contrat.
 - Un exemplaire écrit sera fourni au consommateur à sa demande.
- 1.3. En passant commande, le consommateur déclare accepter les présentes conditions générales.
- 1.4. Synofit se réserve le droit de modifier à tout moment ses conditions de livraison et/ou de paiement.

Article 2. Prix

- 2.1. Tous les prix mentionnés le site Internet s'entendent en euros et incluent la TVA de 6 % ou 21 %.
- 2.2. Tous les prix mentionnés sur ce site Internet sont sous réserve de fautes d'impression, typographiques ou techniques et sauf modification de prix suite à la variation du taux de TVA. Toute responsabilité pour les conséquences de fautes d'impression et de frappe est déclinée.
- 2.3. Sauf si convenu autrement, la livraison en France est exempte de frais d'expédition à partir d'une commande de 35,00 €. Des frais d'expédition de 8,70 € seront facturés pour les commandes jusqu'à 35,00 €, sauf si convenu autrement.

Article 3. Livraison

- 3.1. Synofit observera le plus grand soin pour la réception et l'exécution des commandes de Produits.
- 3.2. La livraison de Produits a lieu jusqu'à épuisement des stocks.
- 3.3. L'adresse que le consommateur a communiquée à Synofit vaut comme adresse de livraison.
- 3.4. Le délai de livraison d'un Produit est, en règle générale, de 2 à 4 jours ouvrables après la date de passation de commande. Si telle chose s'avère impossible (dans la mesure où les articles commandés ne sont pas disponibles en stock ou ne sont plus livrables), ou s'il est question d'un retard imputable à une autre raison ou si une commande ne peut pas être effectuée, voire ne peut être effectuée qu'en partie, le consommateur en sera informé dans les deux jours suivant la passation de la commande et aura, en l'occurrence, le droit d'annuler la commande en question sans frais, ni mise en demeure.



- 3.5. Sauf preuve contraire, Synofit aura satisfait à son obligation de livraison dès que les Produits livrés par Synofit auront été proposés au consommateur. Lors d'une livraison à domicile, le rapport du transporteur, faisant office de refus d'acceptation, tient lieu de preuve totale de la proposition de livraison.
- 3.6. Le Webshop indique le délai de livraison prévu. Tous les délais mentionnés sur le site Internet sont donnés à titre indicatif. Il s'en suit que lesdits délais mentionnés ne confèrent aucun droit.

Article 4. Droit de rétractation

- Dans le cas d'un achat par un consommateur, ce dernier a le droit de renvoyer (une partie) 4.1. des Produits livrés NON OUVERTS dans un délai de 14 jours ouvrables, sans mention de raison. Ce délai débute au moment où les produits commandés ont été livrés. Si le consommateur n'a pas renvoyé les produits livrés à Synofit dans le susdit délai, l'achat est définitif. Avant de procéder au retour de produits, le consommateur est tenu d'en informer Synofit dans les 14 jours après la livraison. Le consommateur est tenu de prouver que les Produits livrés ont été renvoyés dans le délai prévu, par exemple à l'aide de la preuve d'expédition par la poste. Le retour de Produits doit se faire dans l'emballage original et dans un état neuf. L'utilisation des Produits, ainsi que leur endommagement, leur vente et/ou toute autre charge grevant les droits après la constatation d'un défaut entraîne la nullité absolue du présent droit de rétractation au sens du présent article. Sous réserve de ce stipulé dans la phrase précédente, Synofit remboursera le montant total de l'achat, ainsi que les éventuels frais d'expédition, dans les 14 jours suivant la bonne réception des produits retournés. Le retour des produits livrés est entièrement aux frais et aux risques du consommateur.
- 4.2. Le droit de rétractation ne s'applique pas:
 - a) aux biens dont le prix est lié aux fluctuations du marché financier, sur lequel le fournisseur n'a aucune influence;
 - b) aux biens qui ont été fabriqués selon les spécifications du consommateur, par exemple sur mesure, ou qui ont clairement un caractère personnel;
 - c) aux Produits qui ne peuvent être renvoyés en raison de leur nature, par exemple pour des raisons d'hygiène, ou qui se gâtent ou s'usent vite.

Article 5. Gestion des données

- 5.1. Si le consommateur passe une commande chez Synofit, les données du consommateur sont reprises dans la base de données clients Synofit. Synofit respecte la législation en vigueur et ne transmettra pas vos données à des tiers.
- 5.2. Synofit respecte la vie privée des utilisateurs de son site Internet et assure un traitement confidentiel de vos données personnelles.

Article 6. Garantie

6.1. Synofit garantit que les Produits satisfont au contrat, aux spécifications reprises dans l'offre, aux exigences raisonnables en matière de qualité et/ou efficacité et aux dispositions légales et/ou aux réglementations en vigueur à la date de la conclusion du contrat.



- 6.2. La garantie/durée de conservation des Produits correspond à la garantie du fabricant. En aucun cas Synofit n'est-elle responsable de la pertinence des Produits pour chaque application individuelle par le consommateur, ni pour les éventuels conseils concernant l'utilisation ou l'application des Produits.
- 6.3. Le consommateur est tenu de contrôler les Produits à leur réception. Si l'un des Produits s'avère être incorrect, défectueux ou incomplet, le consommateur est tenu d'en informer immédiatement Synofit (avant de procéder au renvoi desdits Produits). Le retour de Produits doit se faire dans l'emballage original et dans un état neuf. L'utilisation des Produits, ainsi que leur endommagement, leur vente et/ou toute autre charge grevant les droits après la constatation d'un défaut entraîne la nullité absolue du présent droit de réclamation et de retour.
- 6.4. Si les réclamations du consommateur sont reconnues fondées par Synofit, cette dernière procédera à sa discrétion au remplacement gratuit des Produits livrés, étant entendu que la responsabilité de Synofit et, par conséquent, le montant des dommages-intérêts sera toujours limité tout au plus au montant de la facture pour les Produits en question. La responsabilité de Synofit pour toute autre forme de préjudices est exclue, y compris notamment les dommages-intérêts supplémentaires, sous quelque forme que ce soit, la réparation de dommages indirects, dommages consécutifs ou préjudices liés à un manque à gagner.

Article 7. Offres

- 7.1. Toutes les offres s'entendent sans engagement, à défaut de toute autre mention dans l'offre.
- 7.2. Lors de l'acceptation par le consommateur d'une offre sans engagement, Synofit se réserve le droit d'annuler ou de déroger à l'offre en question dans un délai de 3 jours ouvrables après réception de ladite acceptation.
- 7.3. Des accords passés par voie orale ne lient Synofit que s'ils sont confirmés expressément et par écrit.
- 7.4. Les offres de Synofit ne s'appliquent pas automatiquement aux commandes supplémentaires.
- 7.5. Synofit ne peut pas être tenue de respecter son offre s'il pouvait être raisonnablement attendu du consommateur qu'il comprenne que l'offre ou une partie de celle-ci comportait une erreur ou un lapsus manifestes.

Article 8. Contrat

- 8.1. Un contrat n'est formé entre Synofit et un consommateur qu'au moment où ce dernier accepte l'offre et les conditions prescrites et après que Synofit ait évalué la faisabilité de l'ordre de commande. Synofit confirme immédiatement par voie électronique la réception de la confirmation de l'offre.
- 8.2. Synofit se réserve le droit de refuser des commandes ou des ordres sans indication de motif ou de les accepter uniquement à la condition que l'expédition ait lieu contre remboursement ou après paiement anticipé.



Article 9. Illustrations et spécifications

9.1. Toutes les illustrations ; photos, dessins, etc. ; entre autres les données concernant des poids, dimensions, tailles, couleurs, images d'étiquettes, etc. sur le site Internet de Synofit ont uniquement une valeur approximative et indicative et ne peuvent pas entraîner des dommages-intérêts ou la résiliation du contrat.

Article 10. Force majeure

- 10.1. La responsabilité de Synofit n'est pas engagée si et dans la mesure où elle ne peut tenir ses engagements à la suite d'un cas de force majeure.
- 10.2. Par force majeure, on entend toute cause singulière et toute circonstance qui ne peut raisonnablement être aux risques de Synofit. Sont expressément considérés comme des cas de force majeure tout retard chez nos fournisseurs ou le non-respect de leurs obligations, pannes d'Internet, coupures d'électricité, perturbation dans le courrier électronique ainsi que pannes ou modifications dans des technologies livrées par des tiers, difficultés de transports, grèves, mesures gouvernementales, retards dans les arrivages, négligences des fournisseurs et/ou fabricants de Synofit ainsi que d'auxiliaires, maladie du personnel, ainsi que les dysfonctionnements dans les moyens de transport ou moyens auxiliaires.
- 10.3. Si au moment où le cas de force majeure survient, Synofit a déjà partiellement satisfait à ses obligations ou si elle n'est en mesure d'y satisfaire que de manière partielle, elle est habilitée à facturer séparément la partie déjà livrée, voire la partie livrable, et l'acheteur est tenu de payer cette facture comme s'il s'agissait d'un contrat séparé. Cette disposition n'est toutefois pas valable si la partie déjà livrée, voire la partie livrable, n'a pas de valeur indépendante.

Article 11. Responsabilité

11.1. Synofit n'est pas responsable des dommages causés par une utilisation incorrecte des Produits..

Article 12. Droit applicable

12.1. Seuls les tribunaux de Louvain sont compétents en cas de litige et seul le droit belge est applicable.

Toutes nos offres de vente et/ou de livraison de Produits sont soumises à nos Conditions générales de Vente et de Livraison. Une copie desdites Conditions générales de Vente et de Livraison vous sera envoyée sans frais à votre demande.

Les Conditions générales de Vente et de Livraison sont également disponibles sur www.synofit.fr.